

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 26 avril 2021 à 18h00, tenue à huis clos en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale (par conférence téléphonique) et Denyse Jeanneau, greffière.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

La présente séance, sans la présence du public, est tenue à huis clos conformément à l'arrêté du gouvernement du Québec relativement à la pandémie mondiale de la Covid-19.

**21-04-26-5661 Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire tenue à huis clos du lundi 26 avril 2021 à 18 h 02.

Adopté

Séance extraordinaire du lundi 26 avril 2021, à 18h00, tenue à huis clos en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Adoption du règlement d'emprunt No 930-2021 décrétant une dépense de 4 550 000 \$ et un emprunt de 4 550 000 \$ pour la construction des infrastructures municipales des rues Lasselle, Arnold et Bowron;
- D) Période de questions;
- E) Levée de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

**21-04-26-5662 Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 26 avril 2021 tel que présenté.

Adopté

Adoption du règlement d'emprunt No 930-2021 décrétant une dépense de 4 550 000 \$ et un emprunt de 4 550 000 \$ pour la construction des infrastructures municipales des rues Lasselle, Arnold et Bowron

Considérant qu'un projet du présent règlement a été déposé et présenté et qu'un avis de motion a été donné par monsieur Maurice Brossoit à la séance extraordinaire tenue le 22 avril 2021;

Considérant qu'une copie du Règlement numéro 930-2021 a été remise aux membres du conseil conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

21-04-26-5663

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que la Ville de Huntingdon adopte le Règlement d'emprunt No 930-2021 décrétant une dépense de 4 550 000 \$ et un emprunt de 4 550 000 \$ pour la construction des infrastructures municipales des rues Lasselle, Arnold et Bowron.

Adopté

Période de questions

Aucune question.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

21-04-26-5664

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 18 h 05

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, greffière